Mairie de Plévenon Cap Fréhel

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Hervé VAN PRAAG, maire.
Date de la convocation et de la publicité : le 23/11/2023
Etaient présents : Mesdames et Messieurs Catherine BLANCHARD, Hervé VAN PRAAG, Frédéric PASCAL, Jean-Pierre RESLOUX, Sarah LOUICHE, Bernard QUINQUENEL, Didier RABIAUX, Marc LEMARIé, Gwendal LEBLAY, Stéphanie JOUON DES LONGRAIS, Pierre-Hugues MARTIN, Philippe LOHIER, Jean-Luc HERVé
Secrétaire de séance : Marc LEMARIé
Représentés : Steve ANDRé pouvoir à Hervé VAN PRAAG

DELIBERATION N° 75-2023 : Demande de subvention de l'association « LANDES ET BRUYERES Cap d'Erquy – Cap Fréhel »

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande de subvention de l'association « LANDES ET BRUYERES Cap d'Erquy – Cap Fréhel » pour le financement la 20ème édition de l'évènement Sport Nature Landes et Bruyères qui se déroulera les 26, 27 et 28 avril 2024.
La demande est de 1 000 €uros
Pour rappel en 2023 la demande était de 750 € et le Conseil Municipal par délibération du 01/06/2023 avait attribué la somme de 500 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le montant de la subvention à verser pour l'édition 2024.

8 votes pour un montant de 500 €uros - 6 votes pour un montant de 750 €uros

En conséquence, le Conseil décide d'attribuer une subvention d'un montant de 500 €uros
Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2024

DELIBERATION N° 76-2023 : Résultat consultation Maîtrise œuvre pour la sécurisation de la rue de la Saudraie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération N° 54-2023 par laquelle le conseil a décidé de lancer une consultation sans formalité pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour les travaux de sécurisation de la rue de La Saudraie.
Dans ce cadre, 6 bureaux d'études ont été consultés.
1 seule offre a été reçue :
SARL ING CONCEPT – LANDIVISIAU : 8 000 € H.T. 9 600 € T.T.C.
Après analyse par l'ADAC, celle-ci est conforme au cahier des charges et aux prix normalement pratiqués dans le domaine.
En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir celle offre au tarif de **8 000 € H.T.**

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité de retenir cette offre et autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement de l'opération

DELIBERATION N° 77-2023 : Tarifs communaux 2024 – hors camping

Madame BLANCHARD, 1ère adjointe, demande au conseil de se prononcer sur les tarifs communaux pour l'année 2024 à l'exception des tarifs pour le camping qui feront l'objet d'une décision ultérieure.

Il est proposé de reconduire les tarifs 2023 sauf pour le prix de la bouteille d'eau de 50 cl vendue au Phare du Cap Fréhel, le tarif étant porté de 0.60 € à 1 €
Ceux-ci sont récapitulés dans le tableau joint à la présente délibération.

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité de reconduire les tarifs 2023 sauf pour le prix de la bouteille d'eau de 50 cl vendue au Phare du Cap Fréhel, le tarif étant porté de 0.60 € à 1 €

DELIBERATION N° 78-2023 : Modification de la durée hebdomadaire de travail du poste dédié à l'agence postale et missions complémentaires - modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose au Conseil le fait que l'agent assurant les taches à l'agence postale ainsi que d'autres missions liées au bon fonctionnement des services municipaux (accueil du public, rédaction et édition du Plein Phare, ...) est amené très régulièrement à effectuer des heures supplémentaires récupérables ce qui perturbe le bon fonctionnement des services.

La durée hebdomadaire de service affectée à ce poste étant à ce jour de 20 h 00, Monsieur le Maire propose au Conseil de la porter à 24 h 00 hebdomadaire

Après délibération, le conseil par 13 voix pour et une abstention le Conseil approuve cette modification

DELIBERATION N° 79-2023 : Lancement d'une consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour les travaux d'amélioration des performances énergétiques des logements communaux situés Allée des Cailloux Bleus.

Monsieur LEMARIé, Adjoint au Maire, rappelle au conseil la démarche diagnostic énergétique des 6 logements communaux situées allées des Cailloux Bleus.

Constatant que ceux-ci ne sont pas conformes aux exigences et aux normes actuelles, il conviendrait de recruter un maître d'œuvre afin de réaliser une étude permettant de déterminer les travaux à réaliser ainsi que le coût de cette opération.

Il est donc proposé au conseil de lancer une consultation sans formalité pour ce recrutement.

Après délibération, le conseil à l'unanimité décide de lancer cette consultation sans formalité.

DELIBERATION N° 80-2023 : Maîtrise œuvre Maison du port : résultat de la consultation

Monsieur LEMARIE rappelle au conseil la délibération N° 62-2023 actant la décision du conseil de recruter un maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la future maison du Port à Saint Geran.
Dans ce cadre Il présente au conseil la proposition du cabinet ATELIER DU PORT
Celle-ci se décompose en deux phases distinctes :

PHASE 1 : Avant-projet sommaire et estimation **5 950 € H.T.**

PHASE 2 : de l'A.P.D. à la réception des travaux **13.60 % du montant des travaux**
La Phase 2 comprend également l'établissement du dossier d'autorisation d'urbanisme
Il est demandé au Conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat dans les termes détaillés ci-dessus.

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité de retenir cette offre et autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement de l'opération

DELIBERATION N° 81-2023 : Maîtrise œuvre Extension de la Mairie : résultat de la consultation

Monsieur LEMARIE rappelle au conseil la délibération N° 62-2023 actant la décision du conseil de recruter un maître d'œuvre pour les travaux d'extension et de mise aux normes de la Mairie

Il présente au conseil la proposition du cabinet ATELIER DU PORT pour la mission de Maîtrise d'Œuvre pour l'extension de la Mairie.

Proposition d'une rémunération à hauteur de 10.30 % sur 365 900 € H.T. de travaux soit :

45 225.24 € H.T.

Proposition de mission complémentaire : Ordonnance – Pilotage et Coordination : **2 640 € H.T.**

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité de retenir cette offre avec la mission complémentaire et autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement de l'opération

DELIBERATION N° 82-2023 : Demande de financement projet sécurisation de la rue de la Saudraie

Madame BLANCHARD, 1ère adjointe présente au Conseil le plan de financement prévisionnel pour les travaux de sécurisation de la rue de la Saudraie avec une demande de financement au titre de la DETR dans le cadre des travaux de voirie liés à la sécurité
Plan de financement :

MONTANT H.T. TRAVAUX		70 000,00 €
MONTANT H.T. MAITRISE ŒUVRE		8 000,00 €
DEPENSE TOTALE H.T.		**78 000,00 €**
	TAUX	**MONTANT**
FINANCEMENT DETR	35%	27 300,00 €
AUTOFINANCEMENT H.T.	65%	50 700,00 €
T.V.A. 20%		15 600,00 €
DEPENSE TOTALE T.T.C.		**93 600,00 €**

Après délibération, le conseil charge Monsieur le Maire de solliciter les financements maximums pour cette opération et notamment la DETR auprès des services de l'état.

DELIBERATION N° 83-2023 : Demande de financement projet extension et de mise aux normes de la Mairie

Madame BLANCHARD, 1ère adjointe présente au Conseil le plan de financement prévisionnel pour les travaux d'extension et de mise aux normes de la Mairie avec une demande de financement au titre de la DSIL dans le cadre de la mise aux normes et de la sécurisation des équipements publics
Plan de financement :

MONTANT H.T. TRAVAUX		365 900,00 €
MONTANT H.T. MAITRISE ŒUVRE		47 425,24 €
DEPENSE TOTALE H.T.		**413 325,24 €**
	TAUX	**MONTANT**
FINANCEMENT DSIL	35%	144 663,83 €
AUTOFINANCEMENT H.T.	65%	268 661,41 €
T.V.A. 20%		82 665,05 €
DEPENSE TOTALE T.T.C.		**495 990,29 €**

Après délibération, le conseil charge Monsieur le Maire de solliciter les financements maximums pour cette opération et notamment la DSIL auprès des services de l'état.

DELIBERATION N° 84-2023 Projet de bulletin trimestriel – proposition tarifaire

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de bulletin communal trimestriel.

Il présente les devis de l'entreprise TAKTIC-SEO (entreprise exonérée de TVA) correspondant à la conception, la mise en page et la rédaction du document, tel que suit :

Premier numéro : 1 040 € H.T

Puis 720 € H.T. par numéro pour 4 numéros annuels avec tacite reconduction annuelle

Il est à noter qu'il conviendra de rajouter à ce cout les frais d'impression et de distribution à la population. Le cout total unitaire devant se situer aux environs de 2 € T.T.C.

Après délibération, le conseil à l'unanimité moins une abstention, charge Monsieur le Maire de signer les devis correspondants.

Fait à Plévenon, le 04/12/2023
Le Maire, Hervé VAN PRAAG

EFFECTIF JANVIER 2024

Postes Permanents:

Intitulé	Type de contrat	Nombre d'emploi	Service	TC	TNC	Modification proposée	Effectif
Adjoint administratif principal 1ere classe	C titulaire	1	Administratif finances	35h			1
Adjoint administratif principal 1ere classe	C titulaire	1	Fonction gestion d'opérations d'investissements		21h		1
Adjoint administratif principal 1ere classe	C titulaire	1	Administratif - Accueil	35h		grade ppal 1ere classe au 01/10/23	1
Adjoint technique	C titulaire	3	Technique Espaces Verts Espaces Verts	35h 35h 35h			3
Agent d'entetien - bâtiments	C Titulaire	1	Entetien		25h		1
Agent de Surveillance du Parking du CAP	C Titulaire	1	ASVP	35h			1
Adjoint administratif principal 1ere classe	C stagiaire	1	Ressources Humaines		21h	contractuelle	1
							9

Service Administratif 4
Entretien des Batiments 1
Services techniques 3
ASVP Cap 1

Renforts Ponctuels:

Intitulé	Type de contrat	Nombre d'emploi	Service	TC	TNC	Modification proposée	Effectif
Adjoint technique	C contractuel	1	Technique	35h		recrutement le 06/11/2023	1
Adjoint technique	C contractuel	1	Technique		17,5	recrutement 02/10/2023	1
Poste - Renfort Administratif	CDD Contractuel	1	Administratif - Poste		24h		1
							3

Services techniques 2
Service Administratif 1

Total:	**12**

MAIRIE DE PLEVENON (Côtes-d'Armor)

TABLEAU ANNEXE A LA DELIBERATION N°77-2023

OBJET	TARIF 2023	TARIF 2024
PHOTOCOPIES et IMPRESSIONS NUMERIQUES		
A4 N&B PARTICULIERS	0,30 €	0,30 €
A3 N&B PARTICULIERS	0,40 €	0,40 €
A4 - A3 ASSOCIATIONS	0,15 €	0,15 €
A4 COULEUR PARTICULIERS	1,10 €	1,10 €
A3 COULEUR PARTICULIERS	1,60 €	1,60 €
DOCUMENT SCANNE	2,00 €	2,00 €
CIMETIERE		
CONCESSION 20 ANS	85,00 €	85,00 €
CONCESSION 30 ANS	100,00 €	100,00 €
CONCESSION 50 ANS	160,00 €	160,00 €
COLOMBARIUM 10 ANS	150,00 €	150,00 €
COLOMBARIUM 15 ANS	280,00 €	280,00 €
COLOMBARIUM 20 ANS	300,00 €	300,00 €
COLOMBARIUM 30 ANS	560,00 €	560,00 €
COLOMBARIUM 50 ANS	675,00 €	675,00 €
DIVERS		
BORNE EAU CAMPING-CAR	3,00 €	3,00 €
REPAS DES AINES - habitants de PLEVENON de + de 70 ans	GRATUIT	GRATUIT
REPAS DES AINES - habitants de PLEVENON de - de 70 ans	21,00 €	21,00 €
AUTOCOLLANT PLEVENON CAP FREHEL	1,00 €	1,00 €
PARKING DU CAP		
VOITURE pour une durée de 3H00	3,00 €	3,00 €
CAMPING-CAR pour une durée de 3H00	5,00 €	5,00 €
MOTO pour une durée de 3H00	1,00 €	1,00 €
CAR pour une durée de 3H00	15,00 €	15,00 €
FORFAIT ANNUEL VOITURES (COMMUNE)	3,00 €	3,00 €
FORFAIT ANNUEL VOITURES (HORS COMMUNE)	10,00 €	10,00 €
FORFAIT POST STATIONNEMENT (amende pour infraction au stationnement)	30,00 €	30,00 €
PHARE DU CAP FREHEL		
Adultes	3,00 €	3,00 €
Enfants de 7 à 14 ans	1,50 €	1,50 €
Enfants de moins de 7 ans	GRATUIT	GRATUIT
Groupes (10 personnes)	15,00 €	15,00 €
Groupe scolaires / enfants	1,00 €	1,00 €
Nuit des Phares	5,00 €	5,00 €
carte postale	0,50 €	0,50 €
Bouteille eau 50 cl	0,60 €	1,00 €
Goupes scolaires / accompagnateurs (hors jours fériés et week-ends)	1,50 €	1,50 €
Aquarelles	15,00 €	15,00 €
MOUILLAGES PORT SAINT GERAN		
Longueur bateau < 5 mètres	156,00 €	156,00 €
Longueur bateau de 5 à 6 mètres	176,00 €	176,00 €
Longueur bateau de 6 à 7 mètres	196,00 €	196,00 €
Longueur bateau de 7 à 8 mètres	216,00 €	216,00 €

MAIRIE DE PLEVENON (Côtes-d'Armor)

TABLEAU ANNEXE A LA DELIBERATION N°77-2023

OBJET	TARIF 2023	TARIF 2024
LOCATION SALLES		
CANTINE AVEC CUISINE		
COMMUNE 1 JOUR	70,00 €	70,00 €
COMMUNE 2 JOURS	100,00 €	100,00 €
HORS COMMUNE 1 JOUR	80,00 €	80,00 €
HORS COMMUNE 2 JOURS	110,00 €	110,00 €
CANTINE SANS CUISINE		
COMMUNE 1 JOUR	40,00 €	40,00 €
COMMUNE 2 JOURS	70,00 €	70,00 €
HORS COMMUNE 1 JOUR	50,00 €	50,00 €
HORS COMMUNE 2 JOURS	90,00 €	90,00 €
SALLE DES FETES		
Privée avec restauration (particuliers) COMMUNE 1 JOUR	155,00 €	155,00 €
Privée avec restauration (particuliers) COMMUNE 2 JOURS	225,00 €	225,00 €
Privée avec restauration (particuliers) HORS COMMUNE 1 JOUR	250,00 €	250,00 €
Privée avec restauration (particuliers) HORS COMMUNE 2 JOURS	330,00 €	330,00 €
VEILLE DE RESERVATION COMMUNE	65,00 €	65,00 €
VEILLE DE RESERVATION HORS COMMUNE	85,00 €	85,00 €
ANIMATION (hors associations de PLEVENON) - la journée	250,00 €	250,00 €
ANIMATION AVEC DROIT D'ENTREE - la journée - Commune	100,00 €	100,00 €
ANIMATION AVEC DROIT D'ENTREE - la journée - Hors Commune	100,00 €	100,00 €
AUTRES : Vin d'honneur - conférence ... COMMUNE	65,00 €	65,00 €
AUTRES : Vin d'honneur - conférence ... HORS COMMUNE	85,00 €	85,00 €
association de la commune (réunions et diverses activités)	GRATUIT	GRATUIT
Activités Familles Rurales (CAP AGE)	GRATUIT	GRATUIT
Service petite enfance intercommunalité	GRATUIT	GRATUIT
"Aînées" (jeu de cartes...)	GRATUIT	GRATUIT
Assemblée générale (association hors commune)	85,00 €	85,00 €
Pique-nique scolaire	30,00 €	30,00 €
Autres groupes	30,00 €	30,00 €
Exposition (location semaine)	60,00 €	60,00 €
Concert spectacle (estérieur)	150,00 €	150,00 €
EQUIPEMENT VIDEO SALLE DES FETES (associations)	GRATUIT	GRATUIT
EQUIPEMENT VIDEO SALLE DES FETES (particuliers) - la journée	60,00 €	60,00 €
EQUIPEMENT VIDEO SALLE DES FETES CAUTION	500,00 €	500,00 €
AUTRES		
SALLE DE LA MAIRIE (vin d'honneur, mariage ...) - la 1/2 journée	25,00 €	25,00 €
SALLE MUSEOGRAPHIQUE - la 1/2 journée	40,00 €	40,00 €